

## COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du  
conseil municipal

Séance du 02 mars 2026



<i>Nombre de Membres</i>	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	24
Nombre de votants	21

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept février deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD - TRINQUIER, Maire

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, S. BONNET, C. CAVAILLES, E. FAUCHOUX, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, M. PEREDES, V. PHILIPPE, F. RICHARD – TRINQUIER, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

A. COLSON donne pouvoir à B. BAILLET

M. T. de GOULET donne pouvoir à C. VIGO

Absents : F. AUTRAN, J. DE ALMEIDA, S. VEIGALIER

*Secrétaire de séance* : Valérie BOCCASSINO

## Objet : Etats des Restes à Réaliser

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée :

Les restes à réaliser en dépenses correspondent aux dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire écoulé, non mandaté au 31 décembre.

Dépenses restant à réaliser en investissement au 31 décembre 2025 :

Article budgétaire	Fonction	Opération	Tiers	Opérations	RAR 2026
21351	752	9808	Les techniciens du solaire	Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques	106 861,00
21351	30	9808	SOGITEC	Réfection chauffage salle polyvalente	21 215,52
21538	512	9802	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	Extension éclairage public Chemin Mas Barbut	10 005,46

21351	13	9808	PINERO PEINTURE	Réfection hall de la police municipale	3 153,60
21351	13	9808	FITERRE Jacky	Réfection hall de la police municipale	1 260,00
21351	752	9808	REORA Développement	Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques - MOE	4 800,00
2315	845	09803	CAP INGE	Aménagement du chemin du Mas Barbut - MOE	2 072,61
2315	845	09803	EIFFAGE	Aménagement du chemin du Mas Barbut - Travaux	218 574,48
<b>Arrête le présent état à la somme de :</b>					<b>367 942,67</b>

Les restes à réaliser en recettes correspondant aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes au 31 décembre de l'année considérée.

Recettes restant à réaliser en investissement au 31 décembre 2025 :

Article budgétaire	Fonction	Opération	Opérations	RAR 2026
1322	11	00013	Région Occitanie - équipements police municipale	992,00
1328	18	09812	FDC - Mutualisation de la vidéo protection	66 018,75
13461	18	09812	DETR - vidéoprotection	4 867,34
1313	845	09803	Conseil Départemental - Aménagement chemin Mas Barbut	93 112,50
1328	845	09803	FDC - Aménagement avenue de Provence	10 908,15
1328	512	09802	FDC - Eclairage public 2024	28 983,80
<b>Arrête le présent état à la somme de :</b>				<b>204882,54</b>

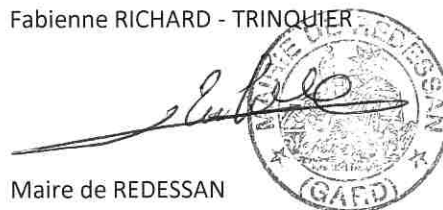
Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

**ARTICLE UNIQUE :** approuve les restes à réaliser sus mentionnés.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD - TRINQUIER



Maire de REDESSAN

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-213002116-20260302-D2026\_019-D